



Le pilotage désigne la **gouvernance du partenariat**, c'est-à-dire les instances décisionnelles du projet de Co-Création. Elles sont **désignées au démarrage du projet** et sont présentes tout le long du projet. Un dispositif de pilotage doit être adapté en fonction des spécificités du projet de Co-Création et des structures engagées.

- **Entre les partenaires**

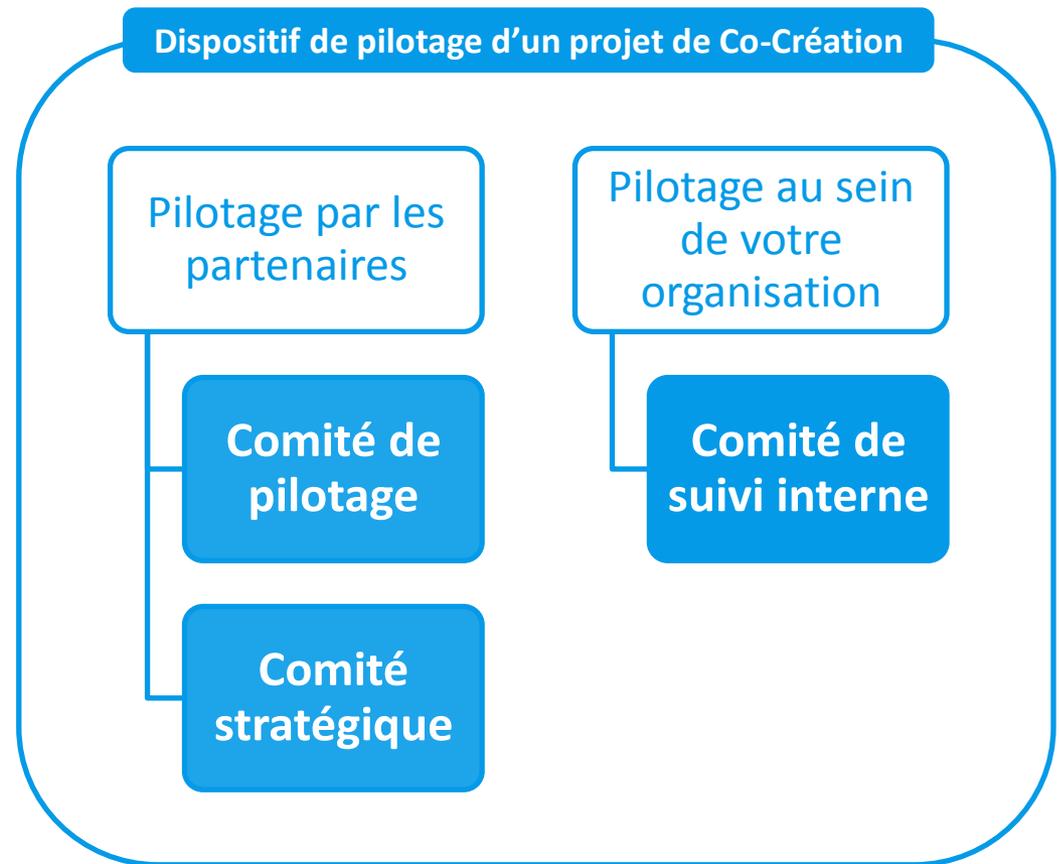
2 types d'instance de pilotage peuvent être mises en place entre les partenaires :

- un **Comité de pilotage**
- et un **Comité stratégique**

La composition des instances de pilotage est importante et mérite une attention particulière. Elles doivent être composées des **représentants des partenaires de manière équilibrée**.

- **Au sein de votre organisation**

Il est également recommandé de mettre en place au sein de votre organisation un **Comité de Suivi Interne** qui vous permettra de coordonner en interne l'ensemble des activités de vos collaborateurs du projet.



Pilotage du projet par les partenaires

	Objectif	Rôles	Composition	Fréquence
Comité de Pilotage	Veiller au bon déroulement du projet en assurant le bon suivi de la feuille de route (actions et répartition des travaux)	<ul style="list-style-type: none"> - Mesurer l'avancée du projet; - Valider la cohérence des actions; - Résoudre les points de divergence; - Prendre les décisions pour des ajustements éventuels; - Donner les orientations; - Faire émerger de nouveaux projets. 	<ul style="list-style-type: none"> - Membres opérationnels du projet - Responsables de chaque structure qui suit le pilotage au jour le jour 	<p>Une réunion trimestrielle au départ, surtout si une phase pilote est mise en place</p> <p>Puis tous les 6 mois lorsque le projet est bien en place et ne nécessite plus un suivi aussi précis.</p>
Comité Stratégique	Effectuer des arbitrages qui dépassent les responsabilités des participants au comité opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> - Valider les grandes orientations stratégiques du projet; - Contrôler la dynamique d'implantation du projet; - Comprendre les besoins des différents partenaires; - Mettre en place des axes d'amélioration du partenariat 	<p>Instances dirigeantes des 2 structures partenaires.</p> <p>Intervention ponctuelle d'experts du secteur si nécessaire pour apporter leur vision et soutenir le développement du projet.</p>	<p>Moins souvent que le Comité de Pilotage : Une à deux fois par an</p>

Pilotage du projet au sein de votre organisation

	Objectif	Rôles	Composition	Fréquence
Comité de Suivi Interne	Coordonner les actions de l'équipe projet interne en adéquation avec le plan d'action	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre les jalons du projet; - Proposer les actions correctives nécessaires; - Mobiliser votre équipe; - Gérer l'information; - Gérer la communication interne. 	Composé des membres de l'équipe projet de votre organisation en fonction de l'ordre du jour	Il est recommandé de faire un point sur le projet une fois par mois.